



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

Section CSI Lyon

Compte rendu CTPS du 23 juin 2010

A l'heure où se succèdent un certain nombre de réformes injustes, l'union a rappelé en introduction du CTPS son insatisfaction à voir se poursuivre les réorganisations aveugles des services informatiques de la DGI, sans que soient prises en compte les exigences des agents et menée une réflexion sur les conditions de travail.

Il a été réaffirmé le souhait de voir la direction proposer un schéma directeur cohérent qui précise les missions, les implantations et les moyens associés.

Mise en place de la future DISI : le président du CTPS n'a pas répondu aux inquiétudes exprimées concernant le mode de pilotage fonctionnel des nouveaux établissements informatiques et le dimensionnement de la nouvelle équipe de ressources qui va rappeler le devoir gérer trois fois plus d'agents avec seulement trois équivalent temps plein supplémentaires.

L'implantation de la DISI n'est pas encore arrêté, mais la chef de service des systèmes d'information semble plaider, contraintes budgétaires obligent, pour une implantation sur le site de l'actuel CSI.

Concernant les règles d'affectation au sein de la future direction informatique et entre les établissements qui la constituent, aucune réponse claire n'a pu être fournie par le président du CTPS. Sur la question du fonctionnement du dialogue social au sein des établissements informatiques de la DISI, aucune précision n'a pu être donnée.

Le SNUI-SUD Trésor a rappelé qu'avec la prise en main de Chorus, la mise en place de la DISI et l'arrivée de nouvelles règles de gestion, l'équipe ressources allait voir se télescoper plusieurs réformes sans que les moyens humains soient à la hauteur des enjeux dans un calendrier contraint.

Sur le dossier de l'assistance (AD,EID) nous avons rappelé que le dossier ne pouvait être traité que dans son ensemble. A nos questions concernant les règles de gestion (mutation, rémunération, emplois..), le président du CTPS ne peut apporter des réponses précises.

L'union syndicale a rappelé, à l'occasion des mouvements divers qui vont affecter les services, qu'une fois de plus la direction choisissait de fonctionner à effectifs constants, plutôt que de demander à la centrale des ressources supplémentaires lorsque cela s'avérait nécessaire. Plus particulièrement, pour l'assistance directe qui souffre en ce moment des nombreux dysfonctionnements des nouvelles applications du monde professionnel, aucun renfort n'est prévu pour pallier au déficit d'effectifs.

Concernant les missions des différents services du CSI, le SNUI déplore une fois de plus le manque de visibilité et les défauts de pilotage. L'équipe de proximité qui devait voir le parc de machines augmenter se voit privée de l'essentiel de son activité faute des crédits nécessaires pour le transfert des machines de Noisiel, sans que plus de précisions ne soient données sur ses activités futures. De même, l'équipe RST souffre d'une absence de programmation de la part de la centrale.

En conclusion, le SNUI a rappelé son souhait de voir un peu de cohérence et de lisibilité dans les transformations incessantes qui affectent l'organisation du travail des agents.